## National statement MONACO UNEA 6

Ms Frédérique VIDAL, Permanent representative of Monaco to UNEP

Nous le savons tous, un environnement durable et juste est indispensable pour des sociétés et des économies prospères et viables dans un futur désirable.

Nous sommes aujourd'hui conscients que la triple crise environnementale prend notamment ses sources dans les modes de production et de consommation actuels.

Tout en se félicitant des efforts induits par cette prise de conscience, il est devenu impératif d'accélérer les transformations, à plus large échelle, afin de progresser vers les objectifs de développement durable.

A cet égard, Monaco salue le travail effectué avec la publication de l'édition 2024 des Perspectives sur les ressources mondiales qui souligne notamment que le temps est compté pour s'engager activement sur cette voie.

Plus particulièrement, il s'agit d'accélérer la convergence vers des sociétés bas carbone, et de nous réconcilier avec la Nature, en reconnaissant qu'elle est l'un des fondements de nos espoirs de prospérité et de bien-être, et qu'il convient de la préserver.

Madame la Directrice Exécutive,

Monaco s'associe pleinement aux messages portés par votre Rapport à cette Assemblée, nous croyons en une action multilatérale efficace, inclusive et durable pour impulser les changements désormais urgents que nous avons maintes fois évoqués ici.

Nous nous félicitons de l'aboutissement l'an passé des travaux sur le traité sur la haute mer pour lequel nous continuerons de nous mobiliser.

Monaco a également pris part aux travaux qui ont mené à l'adoption en 2022 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et suit particulièrement la cible 30x30, très importante pour atteindre nos objectifs de protection de la biodiversité et nos objectifs fixés dans le cadre de la Convention Cadre sur les Changements climatiques.

Nous encourageons toutes les parties à renforcer au plus tôt les mesures visant à protéger la biodiversité, à garantir son utilisation durable et à promouvoir un partage juste et équitable des avantages qu'elle procure.

Cette Assemblée s'est aussi engagée il y a plusieurs années à avancer vers une planète sans pollution.

A cet égard, Monaco s'implique dans la négociation sur le tout premier instrument international juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique.

Il s'agit avec cet instrument de concrétiser nos meilleures intentions transformatives des modes de production et consommation en agissant à toutes les étapes du cycle de vie des plastiques. Il convient que nos travaux traduisent notre droit à bénéficier d'un environnement sain et mettent fin à tous les effets adverses de la pollution plastique.

En partant du principe pragmatique que le meilleur déchet est celui qui est évité, il convient de favoriser la durée de vie, la réutilisation et le recyclage des produits plastiques, dans le cadre d'une

économie circulaire réduisant nos besoins en ressources et contribuant aux objectifs de l'Accord de Paris.

Enfin, les changements climatiques, s'ajoutant aux diverses pollutions et à des prélèvements agricoles parfois excessifs, perturbent fortement **le cycle de l'eau** et remettent en question la disponibilité et l'accès à l'eau douce pour tous.

Cette problématique relève de l'urgence et Monaco souhaite vivement que cette Assemblée puisse, dans un élan commun, s'engager plus fortement pour relever l'un des défis environnementaux les plus pressant qui menace nos sociétés.

Je vous remercie